Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260521-20260708-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2026-07-08

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 14
votants : 17

Séance du 21 mai 2026

OBJET : bail restaurant « Au Coin Gourmand » - SARL Hamon Fabrice et LE CORRE Fabienne

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 12 mai 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. FOULFOIN F, JEGLOT B, PERENNEZ G, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, PASCO G, LE BORGNE PY, TRENY C, QUERO S, LE CAER S, LE BONNIEC V, RAFFRAY Y.

Absents excusés : FRABOULET C. qui a donné pouvoir à MAUVIEUX O.
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à LE CAER S.
CLEZIO P. qui a donné pouvoir à FOULFOIN F.
LE BOUFFOS R. qui a donné pouvoir à ROUXEL D.
ROUXEL D.

Secrétaire de séance : JEGLOT B.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le bail du restaurant « Au Coin Gourmand » avec la SARL Hamon Fabrice et LE CORRE Fabienne.

Le bail prendra effet au 15 juin 2026 et sera rédigé par un notaire, l'expert-comptable ou le notaire des acquéreurs. Les frais de rédaction seront à la charge des gérants.

Pour copie conforme,
Le Maire,



La secrétaire de séance,



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 22 mai 2026

Le Maire,

